

EMC-3 La défense et l'action internationale de la France

Pb ? : Qu'est-ce que la défense ? Comment s'organise-t-elle ?

 : Manuel : résumé de leçon p. 400.

 Vidéos en ligne (capsules réalisées par des profs d'HGEMC) :

- <https://www.youtube.com/watch?v=cN0rJSs6Kg> (Valérie Pestre)
- <https://www.youtube.com/watch?v=Zefixi0SQWo> (Arnaud de Saint Jean)

A) Les principes de la défense nationale : une défense globale

La Défense nationale a pour rôle de **protéger le territoire français, ses habitants, ses institutions et de garantir ses intérêts économiques**. Il ne faut pas réduire la défense de la France au rôle de l'armée seulement.

Quelques exemples de la défense globale :

- Défense **économique** : sécuriser ce qui est essentiel à l'activité économique de la France, ex : lutter contre le piratage informatique, lutter contre les contrefaçons (fausses marques).
- Défense **culturelle** : défendre l'influence de la France et du français dans le monde.
- Défense **civile** : prévention et lutte contre les risques naturels (inondations, feux de forêt) et technologiques (accidents/pollution industriels)
- Défense **militaire** : protection du territoire, de la population (ex : **Plan Vigipirate** de prévention contre les attentats terroristes).

La stratégie de la France est contenue dans le *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale* qui définit les risques encourus par la France et les objectifs de sa défense.

B) L'organisation de la Défense nationale

L'organisation de la Défense Nationale est démocratique, les pouvoirs sont partagés :

- Le **président** est le chef des armées. Il est garant du territoire national. Il peut déclencher le bouton nucléaire.
- C'est le **Parlement** qui peut voter l'engagement de la France dans une guerre.
- Ce sont les armées qui appliquent les décisions. Il s'agit de professionnels, on parle d'une **armée de métier**.

C) Le rôle des citoyens (Voir : manuel p. 390-391)

Comme à l'époque du service militaire, les citoyens ont le **devoir de participer à la défense** du pays en suivant le **parcours de citoyenneté** avec 3 étapes obligatoires :

- enseignement de la Défense (en 3^e et en Première)
- **recensement** (= **inscription de tous les français de 16 ans à la mairie de leur domicile**), ce qui permet la convocation à la JDC.
- **Journée défense et citoyenneté (JDC)** pour tous les jeunes français avant 18 ans. C'est une journée de sensibilisation à la défense (les risques et l'esprit de défense qui concerne tous les citoyens).

D) La France agit pour la sécurité internationale

La France contribue aussi à la **sécurité internationale** par l'engagement de ses armées :

- dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) mise en place par l'Union européenne (Ex : lutte contre la piraterie dans l'océan Indien).
- sous mandat de l'ONU (Casques bleus)
- aux côtés des forces alliées de l'OTAN.

La France participe ainsi à des missions humanitaires ou de maintien de la paix.

EMC-3 La défense et l'action internationale de la France

Pb ? : Qu'est-ce que la défense ? Comment s'organise-t-elle ?

 : Manuel : résumé de leçon p. 400.

 Vidéos en ligne (capsules réalisées par des profs d'HGEMC) :

- <https://www.youtube.com/watch?v=cN0rJSs6Kq> (Valérie Pestre)
- <https://www.youtube.com/watch?v=Zefixi0SQWo> (Arnaud de Saint Jean)

A) Les principes de la défense nationale : une défense globale

La Défense nationale a pour rôle de **protéger le territoire français, ses habitants, ses institutions et de garantir ses intérêts économiques**. Il ne faut pas réduire la défense de la France au rôle de l'armée seulement.

Quelques exemples de la défense globale :

- Défense **économique** : sécuriser ce qui est essentiel à l'activité économique de la France, ex : lutter contre le piratage informatique, lutter contre les contrefaçons (fausses marques).
- Défense **culturelle** : défendre l'influence de la France et du français dans le monde.
- Défense **civile** : prévention et lutte contre les risques naturels (inondations, feux de forêt) et technologiques (accidents/pollution industriels)
- Défense **militaire** : protection du territoire, de la population (ex : **Plan Vigipirate** de prévention contre les attentats terroristes).

La stratégie de la France est contenue dans le *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale* qui définit les risques encourus par la France et les objectifs de sa défense.

B) L'organisation de la Défense nationale

L'organisation de la Défense Nationale est démocratique, les pouvoirs sont partagés :

- Le **président** est le chef des armées. Il est garant du territoire national. Il peut déclencher le bouton nucléaire.
- C'est le **Parlement** qui peut voter l'engagement de la France dans une guerre.
- Ce sont les armées qui appliquent les décisions. Il s'agit de professionnels, on parle d'une **armée de métier**.

C) Le rôle des citoyens (Voir : manuel p. 390-391)

Comme à l'époque du service militaire, les citoyens ont le **devoir de participer à la défense** du pays en suivant le **parcours de citoyenneté** avec 3 étapes obligatoires :

- enseignement de la Défense (en 3^e et en Première)
- **recensement** (= **inscription de tous les français de 16 ans à la mairie de leur domicile**), ce qui permet la convocation à la JDC.
- **Journée défense et citoyenneté (JDC)** pour tous les jeunes français avant 18 ans. C'est une journée de sensibilisation à la défense (les risques et l'esprit de défense qui concerne tous les citoyens).

D) La France agit pour la sécurité internationale

La France contribue aussi à la **sécurité internationale** par l'engagement de ses armées :

- dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) mise en place par l'Union européenne (Ex : lutte contre la piraterie dans l'océan Indien).
- sous mandat de l'ONU (Casques bleus)
- aux côtés des forces alliées de l'OTAN.

La France participe ainsi à des missions humanitaires ou de maintien de la paix.